

Protocole sanitaire COVID19

Restitution ordinateurs portables.

Le 22 juin 2020

IMPORTANT : Les familles devront nettoyer l'ordinateur, **la veille**, en pulvérisant du désinfectant sur un papier essuie-tout ou avec une lingette désinfectante.

Le jour de la remise :

Les élèves de 3^{ème} présents au collège se rendront dès leur arrivée, dans la salle du foyer. Ils respecteront la **distanciation physique indiquée au sol et se mettront du gel hydroalcolique** (distributeur automatique mise à leur disposition à l'entrée du foyer). Ils présenteront leur ordinateur ainsi que leur alimentation à M. Vergnole. Ensuite ce dernier leur indiquera où les stocker. Les ordinateurs y resteront entreposés jusqu'à leur prise en charge par le technicien du Conseil départemental des Landes.

Les élèves qui sont toujours en distanciel devront ramener leur équipement au collège **AU PLUS TARD LE 22 juin 2020**, jour de la venue du technicien du Conseil départemental des Landes, **AVANT 10h30**.

Attention : Les entrées de personnes extérieures sont désormais réglementées. Les familles téléphoneront, au préalable, au collège pour annoncer leur venue. Une seule personne par famille est autorisée à entrer au collège. Elle se rendra en salle du foyer et respectera la **distanciation physique indiquée au sol et se mettra du gel hydroalcolique** (distributeur automatique mise à disposition à l'entrée du foyer). Elle devra remplir et émarger le registre des entrées dès son arrivée qui sera mis à disposition en salle du foyer.

Les 4 élèves de 4^{ème} qui sortent de l'établissement au 3 juillet 2020 apporteront leur équipement le 22 juin avant 10h30 et seront soumis au même protocole que les autres élèves.

Les professeurs qui partent de l'établissement au 3 juillet 2020 apporteront leur équipement le 30 juin 2020 directement au bureau de M. Vergnole et seront soumis au même protocole.

Le technicien du Conseil départemental est soumis au même protocole, de plus un spray virucide sera mis à sa disposition tout au long de la journée de la restitution des ordinateurs.